

## PROGRAMME DE FORMATION

### « Le Comité Social et Economique »

<b>Objectifs pédagogiques</b> Savoir et savoir-faire proposés par le formateur	A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de <ul style="list-style-type: none"> <li>- connaître les règles relatives à la mise en place du CSE</li> <li>- maîtriser dans son ensemble l'organisation des élections de la délégation du personnel du CSE</li> <li>- calculer les effectifs engendrant la mise en place du CSE</li> <li>- appréhender les missions et les règles de fonctionnement du CSE</li> <li>- maîtriser les réunions périodiques avec les membres du CSE</li> <li>- connaître les obligations de formations des membres du CSE</li> </ul>
<b>Nombre de participants</b>	10 participants maximum
<b>Publics visés</b>	Dirigeants, responsables des ressources humaines, chargés de ressources humaines, directeurs administratifs et financiers.
<b>Pré requis</b>	Aucun prérequis nécessaire pour cette formation
<b>Programme et Contenu</b>	<p><b>La mise en place du Comité Economique et Social</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• les risques encourus en l'absence de mise en place obligatoire,</li> <li>• l'obligation d'organiser les élections,</li> <li>• les règles de décompte des effectifs,</li> <li>• le déroulement des élections.</li> </ul> <p><b>Les attributions et les modalités de fonctionnement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• attributions du CSE,</li> <li>• fonctionnement et moyens des membres du CSE,</li> <li>• protection des représentants du personnel,</li> <li>• réunions.</li> </ul> <p><b>Les formations obligatoires des membres du CSE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• dans les entreprises de moins de 50 salariés,</li> <li>• dans les entreprises de plus de 50 salariés.</li> </ul>

<b>Moyens prévus</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Modalités pédagogiques :</b> Utilisation d'exposés, d'études de cas et de cas pratiques. Une évaluation à la fin de la session permettra de valider l'atteinte des objectifs.</li> <li>- <b>Moyens pédagogiques :</b> un support sera remis à la fin de la formation</li> <li>- <b>Moyens techniques :</b> salles de formation disposant de matériels techniques (paperboard, tableau interactif, vidéoprojecteur)</li> <li>- <b>Moyens d'encadrement :</b> Animation par un formateur maîtrisant parfaitement le sujet et disposant d'une expérience solide dans le domaine.</li> </ul>
<b>Moyens permettant le suivi et la sanction de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Suivi de l'exécution :</b> feuilles d'émargement remplies par demi-journée par les stagiaires et le formateur.</li> <li>- <b>Évaluation des acquis :</b> A l'issue de la formation, le participant aura à sa disposition le support de formation présenté, Une fiche d'appréciation sera remise au stagiaire en fin de formation, visant à évaluer le déroulement de l'action de formation et les acquis obtenus durant celle-ci. Une attestation individuelle de formation sanctionnant l'atteinte des objectifs est remise à chaque participant.</li> </ul>
<b>Modalités et délai d'accès</b>	<p><b>Durée totale de la formation :</b> 7 heures  <b>Période de réalisation :</b> 18 novembre 2021  <b>Horaires :</b> 9 heures - 12 heures 30 / 14 heures - 17 heures 30  <b>Modalité de déroulement :</b> action de formation en présentiel  <b>Lieu de formation :</b> 39, rue Denis Papin - 85180 LES SABLES D'OLONNE  <b>Accessibilités personnes handicapées :</b> Merci de nous informer sur les situations de handicap afin d'adapter les modalités pédagogiques aux objectifs de la formation</p>
<b>Tarif</b>	<b>500 € HT / participant</b>